

Discours de la Ministre Eliane Tillieux lors de l'Assemblée sectorielle des CISP

Le mercredi 23 septembre 2015

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,
Chers vous tous,



C'est avec beaucoup de plaisir que j'ouvre votre journée de réflexions sur les référentiels dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle, ainsi qu'un certain nombre de thématiques liées. Il est très important pour un secteur d'un moment s'arrêter, de prendre le temps de l'échange d'expériences et d'expertises, afin d'orienter nos politiques et nos pratiques futures.

Vous le savez, le Gouvernement a fait de l'emploi et de la formation une de ses priorités fondamentales pour la législature 2014-2019, et dans ce contexte l'insertion socioprofessionnelle joue un rôle cardinal. Il n'a pas fallu une visite en compagnie du Roi en Allemagne ou en Suisse pour m'en convaincre, mais elles n'ont pu que confirmer l'accent à mettre sur nos politiques de formation par le travail, sur le terrain, et en synergie avec tous les acteurs socio-économiques.

Et, si nous mettons le focus sur le domaine, la thématique des référentiels est bien entendu essentielle, tant il s'agit, là comme ailleurs, de travailler sur des normes et pratiques communes, professionnalisées, reconnues et stables.

Je voudrais dans cette intervention aborder brièvement quatre points : la réforme de la législation, le renouvellement des agréments, les référentiels eux-mêmes et enfin je terminerai par un point lié à l'actualité.

La réforme législation CISP, qu'en dire aujourd'hui ? :

- Les textes sont passés en première lecture à la dernière séance du GW avant l'été, comme promis au secteur ;
- la procédure d'adoption des textes est en cours, de sorte que nous pourrons ainsi finaliser la réforme intervenue en 2013, en adoptant l'arrêté relatif au financement, en réglant et en corrigeant une série de paramètres, en améliorant autant que possible le dispositif ;

- cette législation permettra aux opérateurs agréés d'être plus efficaces dans leur action, de continuer à cibler les publics les plus fragilisés et de poursuivre et développer des méthodologies qui ont fait leurs preuves par rapport à ce public ;
- nous avons ainsi, pour ce faire, notamment assoupli le cadre pédagogique pour permettre aux opérateurs de mobiliser des méthodologies de formation par le travail tant en formation de base et en orientation qu'en formation professionnalisante ;
- nous avons tenu à maintenir la durée maximale des programmes de formation à 2.100 heures, malgré les velléités qui ont pu exister pour diminuer ces durées ;
- enfin, nous avons prévu un cadre de financement qui permet à la fois de pérenniser les subsides, d'offrir une sécurité et une capacité d'anticipation aux opérateurs, et qui offre à la fois une maîtrise budgétaire du dispositif.

Les renouvellements d'agrément

- Il était nécessaire d'adopter les derniers textes, afin que les centres soient pleinement informés des modalités de subventionnement qui seront appliquées dans le cadre de leur agrément en tant que CISP ;
- les premiers centres agréés en tant que CISP le seront en effet à partir du 1^{er} janvier 2017, sur la base de demandes d'agrément qu'ils devront introduire pour le 31 mars 2016.

Vous le voyez, nous avons bien avancé de manière globale et avec cet autre objectif politique transversal : simplifier, faciliter, outiller, bref rendre l'action publique plus efficace et plus efficiente, tout en permettant aux opérateurs de terrain d'exercer au mieux leurs métiers.

Venons-en aux référentiels et la question de la certification, le thème de notre journée !

- Il faut d'abord redire que parmi les conditions d'agrément, les opérateurs devront s'appuyer, « se référer », donc, à un référentiel du SFMQ ou un des référentiels développés par l'Interfédé. Il est essentiel, en effet, que les formations dispensées par le secteur, outre le fait d'être agréés par la Wallonie, soient reconnues dans le paysage de la formation et de l'enseignement. Les processus pédagogiques comme les acquis d'apprentissage doivent pouvoir être certifiés, validés et pleinement reconnus pour leur qualité et leur professionnalisme.
- Nous nous réjouissons donc de voir le secteur s'emparer de cet enjeu fondamental et d'avenir pour vos formations.
- Des avancées ont déjà été engrangées, vous le savez, dans le cadre 1) de la validation des compétences et 2) du cadre francophone de certification.
- Il nous fait poursuivre et approfondir cette élaboration.



Tout ce travail, que nous menons à bien ensemble au bénéfice de la Wallonie et de sa population, doit bien entendu prendre en compte l'intégralité des contextes, dont celui que l'actualité nous apporte, je veux bien entendu parler de la question des réfugiés arrivant sur notre territoire.

Comme l'a répété le Ministre-Président lors de la rentrée politique et notamment de son discours des Fêtes de Wallonie, mais aussi fidèle à sa tradition d'ouverture et de solidarité, la Wallonie, nous l'avons dit, et je m'en réjouis, en femme politique et en militante engagée pour légalité et la justice sociale, la Wallonie fera sa part pour l'accueil et l'intégration des réfugiés.

Il convient en effet de proposer aux personnes toutes les opportunités possibles pour faire reconnaître leur diplôme, valider leurs compétences, se former, trouver un emploi et s'en sortir rapidement.

Les opérateurs que sont les EFT et OISP seront donc au premier plan et seront mobilisés pour aider, accompagner et former ces personnes.

Je veillerai donc personnellement à tout faire pour bien positionner le secteur dans le cadre de l'insertion professionnelle des réfugiés, et je compte sur vous, sur l'ensemble de nos forces, pour transformer cette crise en opportunité, pour illustrer au fond, une sorte de référentiel majeur pour ceux qui cherchent tout simplement un endroit où vivre en paix et pas sous les obus, les bombes et les balles, pour illustrer notre capacité d'humanité et de solidarité effectives.

Je sais que je peux compter sur vous et sur le secteur que vous représentez, d'ores et déjà merci de votre contribution à cet enjeu majeur, soyons inventifs, innovants, nous vivons des mutations importantes, et les points d'appui, les référentiels donc, seront nos balises pour construire ensemble un futur meilleur et solidaire !

Bon travail, belle journée !